



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

20<sup>e</sup> CONGRÈS  
4 AU 7 OCT. 2021

GUIDEL

Les cadres au cœur de la sécurité sociale

# La lettre de La Michodière

N°16-2021 – 22 avril 2021

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S  
Alain Gautron, Directeur Gérant



## Le sens des responsabilités

### Lettre au directeur de l'UCANSS

Monsieur le Directeur de l'UCANSS,

Les négociations en cours relatives aux **aidants** et au **différentiel** interrogent gravement sur les modalités de conduite de ces négociations par l'UCANSS ;

Ainsi lors de la séance du 23 mars 2021, le SNFOCOS a soulevé une question de fond sur la nécessité pour la CAPSSA de détenir un agrément de l'ACPR pour mettre en œuvre l'article 7.1 du projet de protocole présenté à cette négociation.

La réponse instantanée de l'UCANSS balayait d'un revers de main notre légitime interrogation, très rapidement l'UCANSS devait constater son erreur.

D'ailleurs le représentant du SNFOCOS au CA de la CAPSSA a été destinataire des courriels échangés par l'UCANSS et la CAPSSA, avec ses prolongations auprès de l'ACPR, seule autorité habilitée à délivrer les agréments pour les Institutions de Prévoyance relevant du Livre IX du CSS ;

Ainsi le dispositif de « complément de salaire » inclus dans le projet est impossible à ce jour à mettre en œuvre.

Comment donc qualifier ce projet de protocole non juridiquement applicable et qui de toute évidence considérait la CAPSSA comme un simple service de l'UCANSS et non une Institution de Prévoyance autonome et de pleine autorité.

Je laisse le soin à l'ensemble des partenaires sociaux et au Conseil d'Administration de la CAPSSA de mettre fin à cette dérive. Il y a aussi un doute réel sur votre loyauté dans cette négociation et à tout le moins, une faute qui entache gravement la négociation, qui s'ajoute d'ailleurs à votre interprétation inexacte de la nature du différentiel, que vous avez trop longtemps considéré, comme un élément de retraite supplémentaire et non de retraite complémentaire.

## SOMMAIRE

Page 1 : Le sens des responsabilités, lettre au directeur de l'UCANSS

Pages 2-4 :  
Paroles d'adhérents,  
Interview croisée

Pages 5-6:  
INC FAMILLE du 29  
avril 2021  
questions du SNFOCOS

Page 6 :  
Spécial Impôts FO

Page 7 :  
Journée des CSE  
organisée par la  
Confédération le 11  
mai 2021

Agenda

Depuis la création en 1993 le SNFOCOS en a été un acteur majeur. Ce rôle déterminant et constructif vient à nouveau d'être consacré avec l'élection à l'unanimité de Philippe PIHET en qualité de vice-Président.

Depuis le début de ces 2 négociations vous ne respectez pas les organisations syndicales qui vous ont fait de nombreuses propositions qui permettraient, tout en prenant en compte les nécessaires équilibres économiques, d'apporter des réponses satisfaisantes aux besoins des salariés de notre Institution.

Je vous prie de recevoir Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Le Secrétaire Général,



Alain GAUTRON

---

## Paroles d'adhérents

Pour la deuxième fois nous donnons la parole à nos adhérents qui s'expriment sur les conséquences de la **crise sanitaire, le confinement mais aussi le télétravail**, sujet devenu enjeu de société.

Nos instances travaillent d'ailleurs sur ce sujet qui sera un **thème de notre congrès** en octobre prochain.

Ils reviennent aussi sur cette reconnaissance des secteurs dits de la « **deuxième ligne** » dont l'UCANSS nous a encore rappelé que la Sécu n'en ferait pas partie.

Dont acte et qu'importe le vocabulaire, nous savons tous que la Sécurité sociale est un pilier de notre République sociale.

Aujourd'hui lourdement déficitaire car supportant un nombre considérable de dépenses liées à la crise, nous savons que demain elle sera attaquée par ses détracteurs ou ses « réformateurs ».

C'est pourquoi le SNFOCOS continuera son action car pour nous, plus que jamais, **défendre les salariés de la Sécurité sociale, c'est défendre la Sécu !**

*Eric Gautron, Secrétaire National en charge de l'Encadrement.*

## INTERVIEW CROISÉE – PARTIE 2



Comme nous l'avons fait début avril, nous vous proposons à nouveau une interview croisée de trois salariés de la Sécurité sociale.

Ils reviennent en quatre questions sur la crise sanitaire, le confinement, le télétravail et la reconnaissance dans le secteur de la « Deuxième ligne » que la Sécu aurait pu espérer.

### La Lettre de la Michodière : Un an après, qu'est-ce que tu retiens de cette crise ?



▪ Le développement en grand nombre du télétravail, la découverte et le bienfait du télétravail entre vie pro et vie de famille, les employeurs profitent un peu de la crise notamment pour réduire ou faire disparaître des acquis ou usages, apprendre à vivre avec un masque, les gestes barrière ... autant dans la sphère pro que familiale. La privation de liberté de circuler. Les carences et le manque de moyens de notre système hospitalier face à cette crise.

- Qu'elle risque de durer encore. Nos organismes ont fait preuve d'une grande réactivité vis-à-vis du télétravail et c'est la preuve qu'il y a des choses qui fonctionnent.



▪ Confinement : ça commence à devenir long et c'est fatiguant de ne pas vivre comme on le souhaite. Télétravail : cela me pèse de ne plus avoir de contact visuel et physique avec mes collègues donc moi depuis un moment je reviens sur site 2 jours par semaine.

### La Lettre de la Michodière : Qu'est que les secteurs de la Deuxième ligne pour toi ?

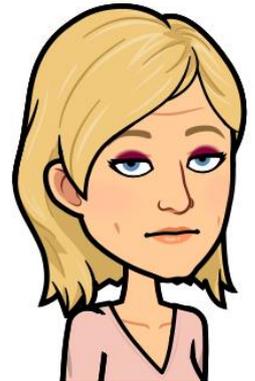


- Pour moi les secteurs de la deuxième ligne sont tous les secteurs qui arrivent après les secteurs qui concernent le domaine médical, et qui contribuent au fonctionnement et la continuité de notre société. Les secteurs de la deuxième ligne ne sont pas directement exposés à ce virus.
- Notre institution a été placée au front pour faire face à la situation de crise actuelle. C'est tout à son honneur !
- Le personnel de chaque société qui continue de travailler pour maintenir l'activité de leur société.

## La Lettre de la Michodière :

**Penses-tu qu'on puisse dire que les activités des salariés de la Sécu forment un secteur de 2<sup>ème</sup> ligne ? Et pourquoi ?**

- Je suis partagé mais oui, car pour moi tout dépend du service où se trouve le salarié. A la sécu il y'a des services qui sont dans le secteur de 1<sup>er</sup> ligne (centre médical ou bilan de santé) et d'autres dans le secteur de la 2<sup>ème</sup> ligne.
- Oui ! Parce qu'elles se sont mobilisées très rapidement pour s'adapter aux besoins de gestion de cette crise sanitaire.
- Oui parfaitement. Même si nous sommes en télétravail nous maintenons la continuité de l'activité au quotidien de nos organismes.



## La Lettre de la Michodière :

**De quelle(s) reconnaissance(s) ces activités de seconde ligne devraient bénéficier (salaires, conditions de travail...)?**



- Je pense que les activités de seconde ligne devraient bénéficier d'une prime.
- C'est toute l'institution qui mérite de bénéficier d'une reconnaissance. Merci à nos anciens d'avoir pris les devants en créant la Sécurité Sociale !



- Avoir une prime pour tous et qu'elle soit bien non cotisable et ni imposable et comme nous arrivons à travailler à distance pendant une pandémie, les entreprises peuvent développer plus de postes télétravail.

*Propos recueillis par Eric Gautron, Secrétaire National en charge de la communication et de la syndicalisation de l'encadrement et de la prévoyance.*



# INC BRANCHE FAMILLE DU 29 AVRIL 2021

## QUESTIONS DU SNFOCOS

Pour les personnels des Caf, et notamment pour les cadres, les défis et les

difficultés ont été nombreux :

### Le télétravail : les cadres managers sont épuisés

Le déploiement massif du télétravail dans un contexte de crise sanitaire continue à révéler le manque d'anticipation des organismes :

- Si le nombre de connexions a été augmenté, les coupures restent relativement fréquentes ce qui impacte le travail des agents au quotidien
- Ce 3ème confinement pourtant annoncé repose une nouvelle fois sur des efforts de l'encadrement en charge du management, modification des dates de congés, modification des plannings, maintien des rendez-vous allocataires avec un nombre de GCA réduit.
- Plage horaire toujours aussi importante avec soutien psychologique de leurs agents.
- L'inadaptation du matériel informatique aux exigences de mobilité et de besoin de retour sur site (refus de retour sur site pour certains agents, ayant exprimé le besoin, pour raison de manque de matériel)

Un véritable épuisement est constaté par les Médecins du Travail en charge de ses personnels, et un taux de maladie important.

Nous faisons tous et toutes parties de la Branche FAMILLE, à ce titre, ne peut-on pas prévoir une véritable considération et un peu de souplesse pour les mères et ou les pères de Familles en télétravail avec l'application uniformément dans toutes les CAF de leur forfait horaire journalier sans pointage ?

Quelle est la position de la CNAF en la matière ?

Quels sont vos points de vigilances pour les prochains mois ?

Quelle est la position de la CNAF en termes de valorisation des frais inhérents au télétravail à ce 3em confinement ?

Que prévoit la CNAF pour accélérer l'acquisition de matériel informatique adapté au télétravail ?

### Réforme logement et prochaine réforme AL accession

La nouvelle réforme Logement fait replonger les CAF avec un SI dysfonctionnant et avec un re-calcul

trimestriel en plein 3ème reconfinement. La réforme AL accession est aussi inquiétante pour l'encadrement dans la charge de travail à absorber.

Quelle est la position de la CNAF en la matière ?

Quels sont vos points de vigilances pour les prochains mois ?

### Motivation, Reconnaissance de l'encadrement, et attractivité des postes à pourvoir.

Dans un environnement mouvant, l'évolution de notre Institution est rapide, mais nous constatons aussi dans la branche famille beaucoup de démissions de cadres et 142 postes non pourvus dans notre branche au 6 avril 2021 (source UCANSS).

De plus dans le cadre de la restitution de postes, de nombreux postes de cadres ne sont pas remplacés en interne, et les Directions concernées ne veulent pas dépouiller un secteur ou un service pour remplir ces postes vacants. Pour faire face et adapter les Ressources Humaines à ce contexte, la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) doit être impulsée avec une forte volonté nationale.

Il n'y a plus non plus d'attractivité des postes au sein de nos Organismes, il faut désormais faciliter l'adaptation de nos métiers aux évolutions de notre environnement et redonner enfin aux salariés de la branche famille et notamment aux cadres de nouveaux leviers de motivation et d'épanouissement personnel.

Quels nouveaux leviers de motivation et d'épanouissement motivants comptez-vous mettre enfin en place rapidement pour remotiver vos cadres tout en donnant une véritable reconnaissance aux salariés de la Branche Famille ?

Quelle est votre vision d'une GPEC innovante pour la Branche Famille ?

Quelle est votre solution pour rendre attractif tous ces postes vacants ?

### EAEA 2021

Des journées Off de préparation des EAEA sont déjà fixées dans certains organismes les 28 avril et 31 mai 2021.

**Du fait de ce 3ème confinement en cours et de la charge de travail des cadres manager, ne peut-on pas prévoir le déplacement de ces journées ?**

### Formation

Depuis la disparition des CIF les cadres deviennent les acteurs de leur formation avec des problématiques qui se généralisent à savoir :

Des liens leur sont envoyés directement par les services RH : E-learning, tests d'évaluation des managers, accompagnement à des projets professionnels....

Du fait de leurs charges de travail qui implorent ces mêmes salariés, effectuent ces démarches hors horaires de connexion, voir le week-end. Ce qui arrange totalement l'employeur, car de fait leurs objectifs sont tenus sans contrainte.

A ce jour ni le suivi Sitalent ni la mutualisation de la fonction formation n'apportent de véritable solution aux attentes des agents en termes de formation.

**Que compte faire la CNAF pour remédier à cette situation ?**

### Formations diplômantes

De nombreux cadres de la Branche Famille effectuent des formations dans un objectif d'évolution professionnelle interne, incluant un investissement personnel fort tout en continuant à travailler et obtiennent des diplômes de T.S, Développeur informatique, CAFERUIS., liés à nos métiers spécifiques.

Malgré ces diplômes ils perdent leur efficacité et leur acquis du fait qu'aucune gestion des nouveaux diplômés n'est mise en place, et aucun poste ne leur est proposé au moins en interne, ou au niveau régional.

**Que compte faire la CNAF pour remédier à cette situation notamment à travers l'optimisation des EP ?**

### Parité et égalité entre femme et homme

Suite à la diffusion des résultats relatifs aux indicateurs de parité et égalité entre homme et femme, quels sont les résultats de la branche au niveau des 5 indicateurs au regard des objectifs fixés par la loi ?

*La Délégation du SNFOCOS : Thierry Faivre, Driss Cherifi, Christophe Rabot et Eliane Maquet*



Comme chaque année, FO met à votre disposition **un dossier spécial Impôts**, en ligne [ici sur le site de FO](#).



Une permanence SOS impôts FO se tiendra au 3 au 7 mai et du 10 au 12 mai.

En raison de la situation sanitaire, les échanges se feront uniquement par mail : [foimpot@force-ouvriere.fr](mailto:foimpot@force-ouvriere.fr)

# JOURNÉE CONFÉDÉRALE DES CSE DU 11 MAI 2021

La prochaine journée confédérale des CSE , intitulée « CSE 3.0 vers une nouvelle ère », aura lieu le 11 mai 2021 et se fera, compte tenu des mesures sanitaires, en visioconférence.

Pour vous inscrire et recevoir le lien de connexion, une seule adresse mail :

[secretariatnego@force-ouvriere.fr](mailto:secretariatnego@force-ouvriere.fr)

Pour plus d'informations sur cette journée, notamment le programme prévisionnel voir [ici le dernier numéro de l'InFO des CSE](#)



## AGENDA

**27 avril 2021 :**  
RPN Diversité Egalité des Chances et fin de carrière

**28 avril 2021 :**  
RPN Aide aux aidants salariés

**29 avril 2021 :**  
INC Famille

**Du 4 au 7 octobre 2021**  
Congrès du SNFOCOS

## NOS PARTENAIRES



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)

**20<sup>e</sup> CONGRÈS**  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL** 



**SNFOCOS**

Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

*Les cadres au cœur de la sécurité sociale*